

Favoriser l'accès aux entreprises du bâtiment pour les jeunes des E2C

31 Août 2021



© Fotolia

Une convention de partenariat nationale a été signée entre le Réseau E2C France et la Fédération Française du Bâtiment (FFB) afin de favoriser l'accès aux entreprises du bâtiment pour les jeunes sans qualification.

L'accord-cadre, dont la signature a été annoncée le 23 juillet par le réseau E2C et la FFB, est bâti sur la volonté commune de contribuer à l'entrée des **stagiaires E2C**, notamment des jeunes issus des **Quartiers de la politique de la ville (QPV)**, dans le monde du **bâtiment**.

Il s'articule autour de plusieurs objectifs opérationnels, notamment :

- la promotion des métiers de la branche professionnelle du bâtiment, à travers l'organisation de sessions d'informations à destination des jeunes et des formateurs de l'E2C ;
- l'immersion professionnelle des stagiaires E2C, en stages conventionnés, au sein des entreprises adhérentes de la FFB ;
- l'accès des stagiaires à un emploi durable ou à une formation en alternance au sein des entreprises du Bâtiment.

Ce partenariat national pourra être décliné au niveau local, en fonction des besoins des E2C et des fédérations locales de la FFB. En Ile-de-France, les nombreux chantiers liés au projet d'aménagement du **Grand Paris Express** pourraient favoriser cette déclinaison locale.

[Télécharger le communiqué de presse](#) ^[1]

Patricia Holl

Tags : [métiers du bâtiment](#) ^[2] | [jeunes](#) ^[3] | [E2C](#) ^[4] | [insertion dans l'emploi](#) ^[5] | [FFB](#) ^[6]